

*Au Puits
de
La Paracha*

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Choftim



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Choftim

« Un cœur tendre » : être indulgent et pas inflexible

« Ne plante chez toi ni bosquet ni arbre quelconque auprès de l'autel que tu devras ériger à Hachem ton D. » (16, 21)

Dans son livre Ezor Eliaou, Rabbi Eliaou Lerman (Av Beth Din de Weiskit, un des disciples du Rav de Kotsk) explique que le mot *אשרה* (Achéra : bosquet) peut également signifier rigidité et fermeté [Cf. dans Isaïe (1, 17)]. Dès lors, le verset prend le sens allusif suivant : « Ne plante » **en toi-même** la fermeté que « auprès de l'autel que tu devras ériger à Hachem ton D. », à savoir à l'encontre des moqueurs qui tournent en dérision ton service d'Hachem. Mais en dehors de cela, que ton cœur ne soit pas "rigide", **tant dans le service d'Hachem**, c'est-à-dire en pensant que tu es juste et droit, alors qu'au contraire, ton cœur doit toujours être contrit car : « *Le sacrifice d'Hachem est un cœur brisé* » (Téhilim 51, 19), **que dans ta conduite envers les hommes**, nos Sages (Taanit 20a) nous enseignant qu' « il faut être souple comme le roseau et pas rigide comme le cèdre ». Aussi, n'adopte pas une conduite de rigidité mais, au contraire, **sois patient et agréable envers les hommes**.

Une fois, le Sar Chalom de Belz passa le Chabbat chez le 'Hozé de Lublin. Ce dernier lui demanda de s'approcher du poêle (qui se tenait alors vers l'entrée de la synagogue et derrière lequel s'asseyaient les juifs simples). Le Sar Chalom s'exécuta et écouta la conversation des "gens du peuple" :

« Qu'avons-nous gagné de notre venue chez le Rabbi, disaient-ils, nous avons seulement lu un peu de Téhilim ! » A l'écoute de ces paroles, le Sar Chalom intervint et leur dit :

« Je vais vous raconter ce qui s'est passé dans les cieux. L'ange Mikhaël a apporté toutes les bonnes actions et la charité accomplies par les Bné Israël. En retour, le

Satan alla lui aussi apporter les bonnes actions et la charité accomplies par les nations. Sur le champ, Mikhaël s'en alla chercher les cœurs brisés des Bné Israël, et cela, le Satan n'en trouva aucun chez les nations du monde. **Sachez, poursuivit-il, à quel point les Téhilim que vous prononcez d'un cœur contrit ont une importance pour le Saint-Béni-Soit-Il !** »

Rabbi Ména'hém de Witesfsek se rendit, une fois, sur la demande de son illustre Maître, le Maguid de Mezritch, dans la ville de Reisin. Lorsqu'il revint, son Maître lui demanda :

« Qu'as-tu fait là-bas ?

- J'ai trouvé, lui répondit-il, des Avrèkhim au cœur entier et aux vêtements déchirés, et j'en ai fait des Avrèkhim aux habits entiers et aux cœurs brisés ! »

Un des 'Hassidim de Tchertkov demanda une fois à son Maître quelle était la synagogue entre toutes celles de sa ville qu'il devait choisir pour prier.

« Dans celle, lui répondit le Rav, où se trouve au moins un fidèle qui a un cœur contrit, car la prière d'une assemblée dans laquelle prie un cœur brisé monte jusqu'au Trône céleste sans aucune entrave ! » Il étaya son discours par ce qui est écrit dans notre Paracha à propos de la *מלחמת מצוה* (la guerre de Mitsva) pour laquelle le Cohen proclamait : « *Qui est l'homme qui a peur et qui a le cœur tendre ; qu'il retourne chez lui et ne fasse pas fondre le cœur de ses frères comme son cœur.* » (20, 8) **Si, concernant des soldats qui partent combattre, nous voyons que celui qui a peur et qui a le cœur tendre peut faire fondre le cœur de ses frères, à plus forte raison lorsqu'un juif prie avec un cœur tendre, fait-il fondre celui de ses frères du même office. Dans ces conditions, leur prière doit être mieux entendue.**

Un Avrekh, comptant parmi les 'Hassidim du Mahara de Belz, vint une fois passer Yom Kippour auprès de son Maître. Dès l'issue de ce grand jour, il reçut un télégramme lui demandant de rentrer d'urgence chez lui. Il ne sut quoi faire : partir sans que le Rabbi le bénisse et lui souhaite un bon voyage, il n'en était pas question ; cependant, la coutume, dans la 'Hassidoute de Belz, déjà depuis l'époque de Rav Dov Issakhar, consistait à ne souhaiter bon voyage qu'après la Havdala. L'Avrekh exposa ses doutes au fils du Mahara, Rabbi Moché. Celui-ci lui montra l'endroit où le Mahara devait passer et lui dit : « Lorsque le Rabbi passera, aborde-le et demande-lui ce qu'il faut faire dans une pareille situation. » Quand le Rabbi entendit la question, il lui répondit :

« En effet, je ne peux pas te donner de bénédiction de Chalom, parce que mon père avait cette coutume. D'un autre côté, il est interdit que le dernier mot d'un juif soit décisif, et il m'incombe de te souhaiter une bonne route. » Il retourna le problème dans son esprit plusieurs fois... jusqu'à ce qu'il tranche finalement : « Il est interdit que le dernier mot d'un juif soit décisif, et il m'incombe de te souhaiter une bonne route. » Et il lui tendit la main en le bénissant et en lui souhaitant de faire bon voyage.

Chacun pourra apprendre de ce Tsadik à savoir s'incliner devant autrui, afin de vivre en bonne entente, dans la paix et la sérénité.

On raconte qu'une fois, les responsables de la communauté de Williamsburg organisèrent, en l'honneur du Rabbi de Satmer, le Divré Yoël, un Chabbat pour qu'il y rencontre les fidèles. Ils y investirent des sommes considérables et beaucoup d'efforts. Des milliers de 'Hassidim affluèrent le soir de Chabbat pour se joindre au Rabbi pendant l'office et participer ensuite au "Tish" qui avait été préparé. Cependant, le Rabbi ne vint finalement pas s'asseoir à cette table

après la prière. Car, la Rabbanite lui avait demandé d'être présent à la Séouda de Chabbat en famille. A l'issue de ce jour, un de ses proches, Rabbi Yosse'l Ashkénazi, lui demanda le cœur lourd s'il fallait constamment suivre les décisions de la Rabbanite, la communauté s'étant tellement démenée en son honneur, pour que, finalement, le Rabbi ne vienne pas. « Mes pères m'ont transmis, répondit-il, **qu'en matière de Chalom Baït** [la paix du foyer], **celui qui fait des concessions est le véritable gagnant... !** »

Une fois, le médecin prescrivit au Rav de Satmer, en raison de son état de faiblesse, d'éviter de participer au "Tish" traditionnel¹ du Chabbat (ce jour-là était un vendredi). La Rabbanite, qui craignait également pour sa santé, soutint les paroles du médecin. Néanmoins, le Rav déclara qu'il y prendrait part le soir même, comme de coutume. La Rabbanite décida alors de "passer à l'action" : sachant que le Rabbi tenait scrupuleusement à manger le repas de Chabbat à proximité des bougies, elle les alluma à l'intérieur de la maison et non à la synagogue, comme elle le faisait d'habitude. Cela, pensait-elle, forcerait le Rav à rester à la maison pour faire le Kidouch et manger.

Le soir venu, lorsque le Rabbi s'apprêta à sortir de chez lui pour aller prendre part au "Tish", la Rabbanite l'interpella : « Où va le Rav ? J'ai allumé les bougies à la maison. » Aussitôt, il s'arrêta sur le pas de la porte quelques instants, calmement et silencieusement, puis dit : « Grâce à D. j'ai réussi dans ma mission !

- De quoi le Rav veut-il parler ?, lui demanda la Rabbanite.

- J'ai été préservé : je ne me suis pas mis en colère, et je n'ai même pas eu le moindre ressentiment ! »

1. Coutume des 'Hassidim de se réunir pour le repas du vendredi soir autour d'une table, animée de discours du Rabbi.

Même si quelqu'un a été vexé, il est préférable qu'"il fasse partie des offensés et non des offenseurs", et soit convaincu que l'offense a été décrétée à son encontre par le Ciel et que celui qui lui a causé cet affront n'aurait jamais pu le faire sans la volonté d'Hachem. Le Zérah Chimchone (Parachat Kora'h §8) rapporte à ce sujet la Guemara (Nédarim 22b) qui enseigne au nom de Rabba Bar Rav Houna : « Quiconque cède à la colère, même la Chékhina n'a pas d'importance à ses yeux, comme il est dit : "Le méchant, telle l'ampleur de sa colère, toutes ses mauvaises actions sont sans rechercher Hachem." (Téhilim 14) :

« Si quelqu'un entretient la dispute, explique-t-il, et désire se venger de celui qui l'a humilié ou offensé, on est forcé de dire qu'il pense que cette humiliation n'était pas légitime, et c'est pourquoi il réclame vengeance. **S'il réfléchissait au fait qu'il y a une justice et un Juge et que personne ne reçoit le moindre petit coup sur son doigt sans que cela n'ait été décrété auparavant dans le Ciel, il ne penserait pas à se venger de son offenseur. Tout n'était que la volonté d'Hachem et lui, n'était que son émissaire.** Tout peut être compris comme un message Divin, comme on le voit au sujet de David : « *C'est Hachem qui lui a dit d'insulter.* » (Chemouel II 16, 10) Il s'ensuit que, d'après l'opinion de celui qui désire se venger, Hachem a abandonné le monde au hasard, comme l'idée des imbéciles des premiers temps, et il est appelé réellement apostat. C'est l'inverse pour celui qui pardonne. »

Voyons plutôt quelle récompense est réservée à ceux qui ont été vexés et humiliés :

La Guemara (Baba Batra 23) raconte que Rabbi Yirmiha tracassait tellement les Rabbanim par ses questions qu'on le jeta du Beth Hamidrache. Rabbi 'Haïm Vital écrit (dans le Chaar Ha Guilgoulim) que son Maître, le Ari Za'l, lui dévoila que « puisqu'il n'avait que de bonnes intentions, c'est-à-dire grandir et glorifier la Torah par ses questions, et qu'on l'humilia en le jetant du Beth

Hamidrache, il a une immense récompense En-Haut, car toutes les questions qui sont posées dans la Yéchiva du Ciel, c'est lui qui les pose ».

Rabbi Mendel Fooks, le Av Beth Din de Ramot (à Jérusalem), raconte, qu'après avoir été nommé Rav, il se rendit chez son propre Maître, le Gaon Rabbi Avraham Gani'hovski. Ce dernier, comme à son habitude, le reçut avec beaucoup d'honneurs et, à chaque occasion, il ne manquait pas de mentionner une marque de respect en l'appelant : "Rav", "Rav", "Rav" ! Ensuite, il lui demanda : « Savez-vous quel est le rôle d'un Rav ?

-Bien sûr que je le sais, se dit Rabbi Mendel en lui-même, son rôle est de postuler quelle est la loi dans chaque cas que l'on vient lui présenter. »

Mais Rav Avraham Gani'hovski poursuivit en disant :

« Le Rav doit savoir avaler des clous, qu'il s'agisse de vexations qu'il subit et de propos humiliants qui lui sont adressés, ou d'autres problèmes entre les gens. Et il ne doit pas laisser paraître le moindre signe qu'il "prend sur lui" pour y parvenir ! »

Après un certain temps, Rav Mendel rencontra à nouveau Rav Avraham et lui rappela les conseils que ce dernier lui avait adressés. Rav Avraham ajouta alors : « Je peux vous souhaiter de ne pas être obligé d'en avaler à satiété ! »

Chacun, aujourd'hui, doit savoir avaler des clous, que ce soit un Rav à la Yéchiva, un mari dans son foyer, un père avec ses enfants, ou dans toutes sortes d'associations. Cette attitude est une véritable sagesse : savoir continuer à avancer, s'occuper de l'étape suivante et ne pas s'appesantir sur le "clou" que l'autre nous a forcé à avaler, et au contraire accomplir les termes du verset : « *Et on ne sut pas qu'elles* (les vaches grasses qui avaient été avalées par les maigres) *se trouvaient dans leur sein* » (c.à.d. savoir oublier ce qui a été commis à son égard, et ne pas avoir constamment à l'esprit ce qu'on lui a fait et dans quelle mesure...)

Voici une histoire édifiante qui commença au mois de 'Hechvan de l'année dernière et qui s'acheva à la fin du mois d'Av qui suivit, telle qu'elle nous a été rapportée par son protagoniste :

Une femme travaillait en tant que jardinière d'enfants, lorsqu'elle commença à sentir que sa directrice cherchait à lui nuire. A cette fin, celle-ci se mit à observer chacun de ses mouvements. Elle espérait ainsi déceler une faille dans son travail et pouvoir ainsi lui faire des reproches. Elle l'avait déjà plusieurs fois convoquée dans son bureau pour un "entretien"... Jusqu'à ce que, le jeudi 22 'Hechvan 5782 (2022), elle l'appelle à nouveau et commence à la blâmer de tous les reproches possibles. Au début, la malheureuse tenta bien de se défendre, mais la directrice continua son "réquisitoire", et l'accusa même de choses qui n'avaient jamais existées. La pauvre femme finit par perdre ses moyens et éclata en sanglots. De plus, cette scène se déroula à l'heure où les parents venaient chercher leurs enfants pour les ramener à la maison. Le bureau était situé en face de la porte d'entrée et comportait une grande fenêtre. Chacun pouvait voir ainsi facilement tout ce qui s'y passait. Aussi, tous les parents furent témoins de l'acharnement de la directrice et des pleurs que son employée ne put retenir. Meurtrie dans tout son être, elle aurait voulu à ce moment-là disparaître sous terre, ne pouvant supporter l'affront et la honte qui lui étaient injustement infligés.

Elle réussit tant bien que mal à rentrer chez elle, s'enferma dans sa chambre et versa de chaudes larmes sans pouvoir s'arrêter. Son mari tenta de comprendre ce qui s'était passé, mais elle demeura dans l'incapacité totale d'ouvrir la bouche pour lui expliquer. Ce fut seulement après plusieurs heures qu'elle réussit enfin à lui raconter toute l'histoire. Quand elle termina, il lui dit :

« Du Ciel, on t'a donné un "beau cadeau" qui s'appelle "affronts". Je te prie de pardonner tout l'humiliation, le mal et la peine que tu as subis et de demander à

Hachem que le mérite de cet effort aille à mon très bon ami, untel fils d'untel, qui est marié depuis neuf ans déjà et n'a toujours pas d'enfant. » Néanmoins, la femme se sentit incapable d'accepter. Sa blessure était profonde et sa peine immense, comme si l'on avait versé son sang à flots dans la rue. Le mari réitéra sa demande et insista : c'était justement la difficulté qui rendait l'heure tellement propice et l'occasion si rare... jusqu'à ce qu'elle pardonnât l'offense de vive voix ! Et à l'issue du Chabbat 24 Av de la même année, un fils naquit à cet ami, pour le bonheur de tous !

**« Tu te donneras des juges et des gardes »
: l'heure est opportune pour se renforcer
dans la crainte du Ciel**

« Tu te donneras des juges et des gardes (...) et ils jugeront le peuple d'un jugement équitable. Ne fausse pas le jugement (...). La justice, la justice, tu la poursuivras (...) » (16, 18-20)

« Cette Paracha, fait remarquer le Avodat Israël, est lue systématiquement au cours du mois d'Eloul qui est le temps consacré par chacun, à revenir vers son Créateur et où il est pardonné des fautes qu'il a commises durant toute l'année, lorsqu'il se repent, regrette et se lamente sur ses innombrables manquements. C'est pourquoi la Torah nous met en garde : « Tu te donneras des juges et des gardes » : l'homme doit nommer sur lui-même des juges (...) et juger tous ses actes. La Torah ajoute également : « Ne fausse pas le jugement », ne tente pas de te disculper en prétendant qu'une mauvaise action est juste. Car le repentir et le jugement de lui-même que l'homme fait ici-bas sont une préparation En-Haut, afin que soit tranché favorablement son jugement à Roch Hachana lorsque les anges célestes (du Beth Din d'En-Haut) viendront siéger devant D. Ceci est suggéré par la suite du verset : « et ils (les anges) jugeront le peuple d'un jugement équitable ». De même : « La justice, la justice, tu la poursuivras » vient exprimer **que grâce à la justice que l'homme poursuit ici-bas, il suscite que la justice d'En-Haut tranche son verdict favorablement. »**

Le Maguid de Douvno ramène une parabole illustrant le thème de la préparation à Roch Hachana durant Eloul :

Un commerçant avait fait son bilan, incluant toutes ses recettes et toutes ses dépenses. Malheureusement, il s'avéra que les dépenses dépassaient les recettes, ce qui laissait entrevoir une proche faillite, ses dettes étant considérables. La mort dans l'âme, il décida de se rendre chez le nanti de la ville pour lui demander un prêt de plusieurs milliers de dinars, qu'il pourrait rembourser tranquillement, afin de pouvoir continuer à tenir son commerce. Néanmoins, lorsqu'il arriva chez ce riche, le serviteur l'arrêta : son maître, lui dit-il, était, pour l'instant, très occupé. On ne pouvait pas le déranger. Il devait revenir dans quelques heures. L'homme déambula dans les jardins de la propriété, inquiet et tourmenté. Après plusieurs heures, il frappa à nouveau à la porte, et le serviteur le repoussa encore une fois. Il retourna patienter dans le jardin, sans parvenir à calmer son anxiété. Soudain, le riche sortit pour la prière de Min'ha. Le commerçant en profita pour l'aborder et lui demander le prêt dont il avait besoin. Il lui promit de lui fournir de bon garants. Le riche accéda immédiatement à sa requête et lui donna tout ce qu'il demandait.

Lorsque le nanti arriva à la synagogue, un homme l'accosta : « Ah, Monsieur, c'est précisément vous que je cherchais ! Pourriez-vous me prêter une certaine somme ?

- Je n'ai pas la possibilité pour le moment, lui répondit-il, de distribuer des prêts.

- Auriez-vous l'obligeance, insista l'homme, de m'expliquer en quoi suis-je différent du commerçant à qui vous avez accordé un prêt très affablement ?

- Quel rapport y a-t-il entre vous deux ?, lui rétorqua le riche. Cet homme m'a attendu pendant des heures. Je l'ai vu tourner dans ma cour, anxieux. J'ai compris qu'il ne pouvait plus rien faire et avait vraiment besoin de ce prêt pour le remettre sur pieds. Toi, en revanche, tu n'es pas venu me voir

et tu ne m'as pas attendu, mais "justement" tu m'as rencontré, et tu me demandes déjà un prêt ! »

Il existe des gens qui se préparent durant tout le mois d'Eloul à l'approche de Roch Hachana. Ils multiplient les actes de repentir et s'épanchent en suppliques pour mériter de sortir méritants du jugement de Roch Hachana. Dès lors, lorsqu'arrive le moment, le Saint-Béni-Soit-Il est pris de compassion pour eux, et décide qu'il est légitime de faire preuve de miséricorde à leur égard.

En revanche, d'autres personnes gaspillent tout le mois d'Eloul sans préparation convenable, et lorsqu'arrive Roch Hachana, "ils se souviennent brusquement" de solliciter la miséricorde Divine, puisque "justement" ils rencontrent le Roi en ce jour. Comment pourront-ils alors solliciter Sa clémence ?

Le Rav de Kabrine raconta qu'une fois, le Rav de Lekhvitch voyagea durant le mois d'Eloul. Sur le trajet, il entra dans la ville de Lékrètmé afin que son cheval puisse se reposer. Il entendit alors des goyim discuter :

« Celui qui ne travaille pas comme il faut pendant ce mois-ci, disait l'un d'entre eux, n'aura rien à manger durant toute l'année ! », dit l'un d'eux.

Immédiatement, il appela ses fidèles et leur dit : **« Ecoutez donc ce que dit cet homme ! »**

Le Machguia'h, Rav Yé'hézkial Lévinstein, également, déclara un jour qu'Eloul constituait le mois où l'on enseme les champs. Celui qui n'ensemence pas à cette période, même à cause d'un cas de force majeure, n'aura rien à manger. Il en est de même du travail spirituel accompli durant ce mois-ci. Le sage est celui qui sait prévoir : il ensencera donc les graines de ses fruits, et il aura, dès lors, de quoi manger pour l'année qui s'annonce !

Certains ont illustré ce qui précède par la parabole suivante :

Un promoteur immobilier faisait construire des immeubles pour les particuliers. Il faisait partie des gens qui croient que leur subsistance dépend de leurs efforts et pas seulement de ce qui a été décrété à Roch Hachana. Aussi, lorsqu'il envoya son fils acheter des pierres, du ciment et du plâtre, il lui ordonna de choisir les matériaux les moins onéreux, ceux qui coûtaient la moitié de ceux que l'on vendait sur le marché. Il faisait le raisonnement suivant : « Que m'importe-t-il ? Même si des trous et des fentes apparaissent dans les murs à cause de ça, ou que des fuites se produisent dans la tuyauterie, ce ne sera que deux ans au moins après la fin des travaux. J'aurai déjà reçu mon argent ! »

Un jour, son fils se fiança, et le père entreprit de lui faire construire un palais comme il convient aux gens aisés. Là encore, il envoya son fils acheter tous les matériaux nécessaires. Lorsque ce dernier revint, le père constata qu'il avait ramené des produits bon marché.

« Pourquoi as-tu fait cette bêtise ?, lui demanda-t-il.

- En quoi cette construction est-elle différente des autres ?, lui rétorqua son fils.

- Insensé, s'écria le père, tous les autres bâtiments ne sont que pour faire du profit. Dès lors, si je suis en mesure de gagner la même chose avec des matériaux à moindre prix, pourquoi ne le ferais-je pas (puisque cet homme ne comptait pas spécialement parmi les craignant D.) ? Mais **ce bâtiment est ton palais, où tu vas toi-même habiter durant des années** ; veux-tu que dans deux ans, tous les tuyaux explosent et que des fissures apparaissent dans tous les coins ? »

Si י"ח durant toute l'année, un homme étudie machinalement ou ne prie pas tout à fait convenablement et que... et que... et que..., néanmoins, il doit réaliser à présent que sa situation de toute l'année prochaine dépend de ces jours-ci. Il est comparable à celui qui va habiter dans le bâtiment qu'il a lui-même construit durant le mois d'Eloul de cette année. Dès lors, combien doit-il veiller à ce que son travail soit de la meilleure qualité afin que l'année à venir soit également la meilleure possible !